

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **50 (1905)**

Heft 8

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES OPÉRATIONS DE NUIT

D'APRÈS LE

Règlement anglais et le dernier volume de Balck

Les opérations de nuit ont été de tout temps et partout discutées ; même les simples marches de nuit sont loin d'être approuvées par tous les écrivains militaires. Je n'ai aucunement la prétention de trancher la question et de venir, après tant d'autres, apporter dans le débat les lumières d'une expérience que je ne possède pas. Je me permets seulement de constater que les partisans de ce genre d'opérations n'en ont jamais abusé et que ses adversaires, tels Napoléon et Blucher, n'ont pas hésité à y recourir à l'occasion. Il est donc difficile de se faire une opinion ; tout au plus peut-on conclure de cette instabilité des principes que les opérations et les marches de nuit ne seront jamais que l'exception. En effet, comme le dit lui-même le major au grand état-major général Balck dans son dernier volume de tactique, le sommeil est aussi nécessaire au soldat que le manger. S'il ne s'agit pas d'achever simplement ce qui a été commencé de jour, les chefs doivent avoir de sérieuses raisons pour priver de son repos le soldat déjà épuisé par les efforts qu'il a fournis pendant la journée et pour exposer la troupe à ces impressions d'ordre moral qui se manifestent dans toute entreprise nocturne, rendant indécis les plus courageux, peureux les faibles, et pouvant, dans des circonstances défavorables, amener une panique.

C'est donc de jour que se feront les opérations principales d'une campagne ; la nuit, il ne s'agira généralement que d'expéditions plus ou moins importantes suivant les circonstances, ou